

Projet de compte rendu
Réunion du Bureau
Vendredi 19 janvier 2018 à Paris

La réunion débute à 9h30.

Sont présents :

1. Mme Marie Joséphine Diallo - Sénégal.
2. M. André Gagnon – Canada.
3. M. Najib El Khadi – Maroc.
4. M. Christophe Pallez - France.
5. M. Michel Bonsaint – Québec.
6. M. Xavier Baeselen – Wallonie-Bruxelles.

Excusé : M. Oum Sarith

Mme Ribard Florence – secrétaire administrative.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour du Bureau.
2. Adoption du compte rendu de la réunion du Bureau tenue à Luxembourg le 7 juillet 2017.
3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale et du séminaire consacré à la sécurité dans les parlements, tenus à Luxembourg les 8 et 9 juillet 2017.
4. Situation financière de l'association.
5. Bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire : critères, modalités de la prise en charge et de l'attribution de cet appui.
6. Relations avec l'APF ; prochaines actions de coopération en commun.
7. Projet d'une liste de discussion entre responsables de la sécurité des systèmes informatiques des parlements francophones.
8. Préparation des prochaines réunions.
9. Questions diverses.

1. Adoption de l'ordre du jour

La Présidente demande aux membres du Bureau s'ils ont des commentaires. L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du Bureau tenue à Luxembourg le 7 juillet 2018

Le projet de compte-rendu est adopté.

3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale et du séminaire consacré à la sécurité dans les parlements, tenus à Luxembourg les 8 et 9 juillet 2017.

Le projet de compte-rendu est adopté.

4. Situation financière de l'ASGPF

M. Michel Bonsaint présente le rapport financier.

Il rappelle les modifications statutaires ainsi que la décision d'augmenter les cotisations de 50 à 250 euros depuis 2017 pour chaque parlement membre ou observateur.

Les lettres d'appel à cotisations pour l'année 2018 seront à envoyer en ce début d'année. Il faudra indiquer dans le texte, la nécessité d'être à jour de cotisation pour les années 2017 et 2018, pour participer à l'assemblée générale.

Le point est fait sur les assemblées à jour de cotisations. Michel Bonsaint apportera des précisions concernant l'état des comptes de l'année 2017. Elles seront envoyées aux autres membres du Bureau rapidement.

5. Bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire : critères, modalités de la prise en charge et de l'attribution de cet appui.

Il s'agit de préciser le nouveau projet de coopération de l'ASGPF au bénéfice de fonctionnaires parlementaires : à ce stade, il consiste en l'attribution annuelle d'une bourse à un fonctionnaire afin d'effectuer un stage dans un parlement membre permettant le renforcement de ses capacités.

Après discussion, il apparaît que le fonctionnaire bénéficiaire devrait être choisi dans un parlement du sud parmi les membres de l'équipe rapprochée d'un secrétaire général. Il sera accueilli au sein d'un (voire deux) autre(s) parlement(s) de l'ASGPF (nord ou sud), au sein de l'équipe rapprochée du secrétaire général.

Le stage durerait dix à quinze jours. Il permettrait de renforcer les compétences des personnels placés auprès des secrétaires généraux.

Le Bureau propose de fixer le montant de la bourse à 3 000 euros, afin de prendre en charge tout ou partie des frais de voyage et d'hébergement. Le programme sera lancé pour une durée de cinq ans.

Les candidatures seront soumises à la Présidente et au Bureau.

Mme Marie Joséphine Diallo demande aux membres du Bureau de travailler entre eux pour finaliser ce projet afin qu'il soit opérationnel avant la prochaine assemblée générale à Québec.

M. André Gagnon et M. Michel Bonsaint vont transmettre à leurs collègues des éléments précis en ce sens.

6. Relations avec l'APF

M. Thierry Vanel, secrétaire général administratif de l'APF, présente devant le Bureau le point sur les actions de coopération menées en commun durant l'automne 2017 et celles envisagées en 2018, sous réserve de leur validation par le Bureau de l'APF réuni début février à Paris.

La formation Geoffroy Dieudonné organisée au Cambodge en octobre dernier a été un succès : à caractère régional, elle a réuni un grand nombre de fonctionnaires parlementaires et deux secrétaires généraux, MM. Xavier Baeselen et Michel Bonsaint, ont fait le déplacement pour assurer les enseignements.

Les plans multilatéraux de développement francophone (PMDF) se terminent au Mali et à Madagascar.

Il est envisagé de débiter un PMDF à Haïti et un autre en Centrafrique. L'ASGPF sera donc sollicitée pour la mission d'évaluation des besoins des parlements dans ces deux pays.

Le projet pour Haïti est ancien ; M. Michel Bonsaint connaît bien la situation. Il n'y a pas encore de date envisagée pour la mission mais il est probable qu'elle soit organisée avant l'été.

En Centrafrique, le Président de l'Assemblée nationale a confirmé sa volonté d'accueillir la mission d'évaluation. Les mesures de sécurité ont été « testées » et jugées satisfaisantes à l'occasion d'un séminaire parlementaire organisé par l'APF en juillet 2017. M. Thierry Vanel ajoute que rien ne s'oppose actuellement, à la fixation d'une date pour cette mission, probablement en mars ou avril.

Les formations présentielles destinées aux fonctionnaires parlementaires organisées avec l'Université Senghor et l'ASGPF, se tiendront cette année au Congo et au Niger et auront un caractère régional.

Un premier bilan pour la formation en ligne avec l'Université Senghor est désormais possible. Les statistiques quant au suivi et à l'engagement des fonctionnaires ne sont pas très bonnes : 60 inscrits, 24 qui ont terminé la formation, et 15 qui ne se sont jamais connectés. A ce stade, M. Thierry Vanel demande à l'ASGPF son appui afin assurer le suivi de cette formation.

Mme Marie Joséphine Diallo donne un accord de principe pour la participation de l'ASGPF à ces formations. Elle souhaite néanmoins avoir des précisions quant aux conditions de sécurité en RCA.

M. Xavier Baeselen rappelle qu'un délai de deux mois est indispensable à la bonne organisation des missions d'évaluation et la nécessité d'un suivi commun des actions de formation ensuite programmées. Il s'inquiète des conditions de sécurité en RCA, pour des délégations alors composées uniquement de fonctionnaires et demande des garanties sur ce point.

M. André Gagnon souligne que les conditions de sécurité et le respect des délais sont les éléments les plus importants pour assurer la participation des secrétaires généraux et des fonctionnaires qu'ils désignent.

M. Thierry Vanel tiendra le Bureau au courant de l'évolution de la situation avec les informations données par le MAE français et a pris bonne note des demandes de l'ASGPF concernant délais et suivi en commun.

7. Projet d'une liste de discussion entre responsables de la sécurité des systèmes informatiques des parlements francophones.

M. Thiébaud Meyer, responsable du service des systèmes d'information à l'Assemblée nationale française, est venu devant le Bureau présenter ce projet. Il était l'un des intervenants sur le thème de *la sécurité des systèmes informatiques* lors de l'assemblée générale à Luxembourg.

Il souhaiterait avoir les contacts des responsables des systèmes d'information dans les assemblées membres de l'ASGPF. Avec des problèmes spécifiques et des publics communs, le partage d'expériences de ces personnels s'avèrerait en effet particulièrement utile et efficace.

M. Christophe Pallez relaie cette proposition auprès de ses collègues afin d'autoriser et inciter les responsables informatiques francophones à communiquer entre eux.

Mme Marie Joséphine Diallo demande qu'un courrier soit envoyé aux membres de l'association en ce sens.

8. Préparation des prochaines réunions

M. Michel Bonsaint fait état des préparatifs concernant l'organisation de la session de l'APF à Québec et parallèlement des réunions (bureau et assemblée générale) de l'ASGPF.

Il informe le Bureau d'une proposition du Président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, Président de l'APF : la tenue d'un atelier conjoint présidents d'assemblée et secrétaires généraux, afin de sensibiliser les parlementaires à l'intérêt du travail en commun.

Deux sujets ont été sélectionnés à ce stade : *participation citoyenne et dialogue – rapprocher l'institution du citoyen*. Il est aussi proposé que présidents d'assemblée et secrétaires généraux visitent ensemble le chantier du pavillon d'accueil de l'Assemblée nationale du Québec.

Le programme proposé est le suivant :

- Jeudi 5 juillet après-midi : atelier conjoint présidents, secrétaires généraux + cocktail dînatoire avec le Bureau de l'APF
- Vendredi 6 juillet à 18h : réunion du Bureau + dîner
- Samedi 7 juillet : assemblée générale + dîner de l'ASGPF
- Dimanche 8 juillet : assemblée générale en matinée + déjeuner + activité socio-culturelle l'après-midi.

Tous ces éléments sont validés par le Bureau.

La préparation de l'assemblée générale est ensuite évoquée.

Après discussion, voilà les thèmes de discussion retenus par le Bureau :

- Appui aux parlementaires : faire appel à des experts, bonne ou mauvaise idée ? Quels moyens en interne ? *M. Najib El Khadi a proposé de faire une présentation.*

- Evaluation des politiques publiques : au parlement de la faire ? Quels outils à la disposition des parlementaires ? Confier cela à un organisme extérieur ?
- L'application d'un code vestimentaire pour les parlementaires et les fonctionnaires : simple... en apparence. *M. Xavier Baeselen fera une présentation.*
- Quel est le cœur de métier d'une administration parlementaire ? Gestion interne ; gestion externe.

Dernier point : la réunion du Bureau d'hiver de janvier 2019. Mme Marie Joséphine Diallo invite ses collègues au Sénégal pour cette réunion.

Tous ces éléments sont validés par le Bureau.

La réunion est levée à 13h.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX